

**La ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Caisse des Dépôts
signent un contrat de prêts « croissance verte » à taux zéro
pour la requalification de l'ancien Palais de Justice en Maison de services**

Paris, le 2 juin 2016 – A l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, Michel Veneau, maire de Cosne-Cours-sur-Loire, et Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, ont signé un prêt « croissance verte » à taux zéro d'un montant d'1 M€ sur une durée de 20 ans afin de requalifier l'ancien Palais de Justice en Maison des services.

Initié par la Caisse des Dépôts, le prêt « croissance verte » à taux zéro pour la réhabilitation des bâtiments publics s'inscrit dans la gamme de prêts dédiée au financement des projets structurants du secteur public local. Il vise à financer la rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, des établissements publics de santé et des universités pour la période 2016-2017. Il peut couvrir jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt quel qu'en soit le montant. Il est distribué à taux zéro sur une durée maximale de 20 ans.

Cosne-Cours-sur-Loire est la deuxième ville du département de la Nièvre, et, à ce titre, pôle de centralité de son territoire, elle souhaite apporter une réponse de qualité à la demande des services qui lui est adressée.

Ainsi, elle a décidé de transformer l'ancien Palais de Justice en Maison des services à caractère social, culturel et touristique pour favoriser l'expression de la vie associative locale. De plus, cette opération permet la réutilisation d'un bâtiment chargé d'histoire, remarquable d'un point de vue urbain et architectural.

Ce contrat de prêt n'est qu'un des champs de partenariat travaillé entre la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Caisse des Dépôts. En effet, dans le cadre du contrat de ville, la Caisse des Dépôts participe aux travaux de mise en place d'une Accorderie, système d'échanges de services solidaires. Elle cofinance également une étude portant sur le centre commercial Saint-Laurent en lien avec l'Epareca.

La Caisse des Dépôts soutient les investissements des territoires

La Caisse des Dépôts transforme une partie de l'épargne réglementée par des prêts de très long terme finançant des programmes d'intérêt général : logement social, politique de la ville et investissements des collectivités territoriales. Pour répondre aux enjeux des territoires, la Caisse des Dépôts a récemment diversifié son offre de prêts dédiée au secteur public local – enveloppe de 20 Md€ et prêts « croissance verte », politique de la ville - par des prêts à taux fixe, ainsi qu'à taux 0 % pour la rénovation des bâtiments publics.

Ces financements sur mesure contribuent à l'investissement de long terme dans les territoires, et en particulier à l'accélération de la transition écologique et énergétique.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

www.caissedesdepots.fr

A propos de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire

Dynamique, la Ville propose tout au long de l'année des animations qui rythment la vie de la cité : Garçon, la Note avec les nombreux concerts et animations de rue, mais aussi ses incontournables comme le salon du livre, la semaine du jeune théâtre, le Trophée d'or féminin, le festival du cinéma, le rallye des vignobles. **Sportive**, l'environnement et les équipements cosnois permettent de profiter pleinement d'activités diverses : piscine, skate-park, randonnée pédestre ou à vélo sur les bords de Loire, parc des sports, cyclo-rail, canoë, karting, ... **Culturelle**, Cosne recèle de nombreux trésors à découvrir : le musée de la Loire avec ses collections permanentes et ses expositions temporaires ou encore l'Eden cinéma.moderne. **Accueillante**, la médiathèque ouvre ses portes aux lecteurs et autres amateurs de documentaires.

Depuis fort longtemps, le petit village de Cours, probablement d'origine romaine, vit d'élevage et de viticulture. Une culture intensive est mise en place sur de grandes parcelles à la fin du 18^{ème} siècle. Une date importante dans la vie de la commune est l'association avec la ville de Cosne en 1973. Cours a aujourd'hui encore une vocation rurale qu'elle a su conjuguer avec des zones d'habitations pavillonnaires.

www.mairie-cosnesurloire.fr

Contacts presse

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire | Charlotte Nerot | 03 86 26 50 69
cnerot@mairie-cosnesurloire.fr

Caisse des Dépôts | Délégation de Dijon | Thierry Hennechart | 06 78 13 53 50
Thierry.hennechart@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)